





FICHE AUTOSYSEL

Système fourrager

de

« Autonomie et culture intensive de l'herbe »

GAEC des Prairies à Meys (69)

POURQUOI LES PRAIRIES MULTIESPECES (PME) LA OU LE MAIS EST PERFORMANT ?

« Le choix de conduire un système fourrager 100 % herbe dans les Monts du Lyonnais (moyenne Montagne) où le maïs ensilage est productif étonne toujours notre entourage. Ce choix est ancien, réalisé par mes parents, avec la finalité de rester des éleveurs autonomes vis-à-vis des fournisseurs de semences et de tourteaux. »

Les décisions ont été progressives :

- Recherche de mélanges adaptés à la nature de sols très variable et arrêt progressif du maïs ensilage.
- Mise en place d'un séchage en grange pour gagner en richesse fourragère.
- Maintien de l'ensilage en 1^{ère} coupe pour exploiter l'herbe vite et tôt.
- Utilisation optimale des engrais de ferme et apports fractionnés des engrais azotés sur l'herbe.
- « L'herbe est performante là où le maïs peut l'être : selon les années, les rendements des prairies varient de 8 à 11 tMS/ha. »

LES POINTS DE VIGILANCE

Une adaptation permanente et renouvelée à la pousse de l'herbe

« On ne peut envisager une exploitation efficace de l'herbe sans s'adapter à la dynamique de la pousse au fil de la saison : débrayer des parcelles pour optimiser la pâture, rentrer les vaches face à une portance insuffisante, retourner une prairie temporaire mal implantée, et faire des stocks d'avance. »

L'optimum technique animalier peut nuire à une autonomie performante

« La performance laitière des VL n'est pas un critère important, nous recherchons des fourrages d'excellente qualité et des concentrés produits sur l'exploitation pour avoir un coût alimentaire performant et des animaux en bonne santé. Puis nous adaptons les effectifs à notre objectif de production laitière globale. »

EN PRATIQUE

Le choix des Prairies MultiEspèces (PME)

La rotation la plus courante sur les 50 ha de TL: 1 ou 2 ans de Céréales puis des PME de 5 à 7 ans.

Un tiers des **PME sont à dominante luzerne** : 60 à 70 % du poids des semences sont de la luzerne ou un mélange luzerne + trèfles sur 28 à 39 kg par ha. Le reste est le plus souvent composé de RGH, fétuque des prés et dactyle. La totalité des récoltes est fauchée.

Les deux autres tiers sont des **PME** à dominante trèfles : 15 à 40% du poids des semences sont des trèfles. Les mélanges les plus simples sont composés de RG et de trèfles, et les plus complexes de RGI, RGA, RGH, dactyle, fétuque des prés, fétuques élevées, trèfles (blancs et violets).

Après plusieurs années de fonctionnement et observations, l'éleveur a adapté le mélange à chaque parcelle. Il prépare lui-même les mélanges et fait durer des prairies pour limiter les coûts d'implantation.

Les erreurs à éviter

- « Dans nos terrains granitiques, le chaulage et des précautions d'exploitation restent les clefs de la réussite pour maintenir la présence des légumineuses et récolter des quantités. »
- « Nous veillons à ne pas revenir en luzerne avant 5 -7 ans, sinon le risque de perdre la luzerne est bien réel. »
- « Quand on se lance dans la culture des PME, on peut utiliser des mélanges du commerce mais nous préférons les adapter à nos parcelles. Pour cela, il faut observer, noter, comparer tout le temps pour faire ses propres choix. »



Deux modes d'exploitation de l'herbe adaptés et complémentaires

Le niveau d'intensification de l'herbe est important : 1,75 UGB/ha de SFP à 550-600 m d'altitude avec un apport moyen de 128 kg N minéral/ha. Les éleveurs se sont très vite aperçu que pour maintenir de la performance fourragère, il était indispensable de récolter la première coupe très tôt dans la saison pour avoir de belles repousses pour le foin séché ou la pâture.

Ensilage d'herbe en 1° c : 30 ha 120 tMS Le séchoir en grange vrac :

1 cellule de séchage de 1600 m³, hauteur 10 m Capacité de 260 tMS (150 à 230 tMS ventilées par an) 1 ventilateur de 20 CV

Energie solaire pour chauffer l'air, pas de déshumidification

SI C'ETAIT A REFAIRE

« Je suis satisfait des résultats mais je recherche toujours à améliorer les moindres détails, il n'y a pas de petites économies. (...) Le jour où ça ne marchera plus on se posera à nouveau des questions. »

Ration journalière hivernale des VL

Ensilage herbe : 6 kg MS Foin de PME ventilé : 9 kg MS

> Orge : 2,5 kg CMV+Sel : 160 g



UN CONSEIL A UN ELEVEUR

« Il faut rester autonome sur tout, spécialement sur sa capacité à raisonner, à rechercher, à analyser et à décider. (...) Je passe beaucoup de temps dans mes chiffres pour orienter mon exploitation. »

IMPACTS

Autonomie en 2014 et 2015

99 % d'autonomie alimentaire massique hors CMV + sel, soit 7,6 t d'aliments achetés par an (surtout du maïs grain).

Economie 2014 et 2015

102 000 € Produit Brut/UMO, prix lait 342 €/1 000 l 48% d'EBE/PB et 44 000 € revenu disponible/UMO

Une excellente maîtrise des coûts de production : 44 €/1 000 | d'alimentation dont 11 € d'achats d'aliments, 70 €/1 000 | de mécanisation, sans une forte envolée sur les coûts de bâtiment : 79 €/1 000 | en cours d'amortissement.

Travail

« Je n'ai pas le sentiment d'avoir plus de travail que mes collègues, mais le travail est plus étalé dans le temps. J'ai moins de labours et de travail d'astreinte; par contre l'exploitation de l'herbe est un peu fastidieuse mais c'est un choix qui me donne les résultats attendus. »

Environnement

Empreinte carbone : 0,75 kg de CO_2/I lait Bilan des minéraux : 77 N - 0 P_2O_5 - 0 K_2O

Consommation d'énergie: 2 600 KJ/1 000 I contre

plus de 3000 sur les systèmes locaux.

L'EXPLOITATION EN BREF

Main d'œuvre 2,5 UMO (1 couple et mère)
SAU 59 ha dont 50 ha de SFP - 85 % TL

9 ha d'orge autoconsommée

14 ha sorgho dérobé entre PT ou céréales

Troupeau 73 vaches laitières et 14 génisses/an 400 000 l livrés à SODIAAL – 6 000 litres/VL

Chargement 1,75 UGB et 8730 I /ha SFP

Orge autoconso 15 %

PME > 5 ans 13 %

PME dom trèfi 38 %

PME dom luz 19 %

INOSYS RÉSEAU D'ÉLEVAGE un dispositif partenarial associani des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage et des Chambres d'Agriculture pou produire des références su les systèmes d'élevages







Fiche réalisée par Véronique BOUCHARD, Chambre d'agriculture du Rhône Réf 00 17 302 002 - ISBN 978-2-36343-811-9 - Décembre 2016

Ce document a reçu l'appui financier de la CNE

Nationale de l'Elevage